

**Procès verbal du Conseil d'École du RPI CERE-LA-RONDE/GENILLE/LE LIEGE
13 juin 2023 à 18h00 (en présentiel)**

Présents :

Monsieur PHILIPPE, directeur de l'école de Céré-la-Ronde,
Madame SIGONNAUD-BASTARD, directrice de l'école primaire de Genillé,
Mesdames FRETAULT, HABERT, RIOLLAND, ROBIN, ROCHETTE-CASTEL, enseignantes,
Messieurs ADJADJ, FLAMAN, maires des communes du Liège et de Genillé,
Madame BORDINAT, élue de la commune du Liège
Monsieur HARDOUIN, 1er Adjoint au Maire de Céré-la-Ronde, chargé des affaires scolaires,
Monsieur HERLORY, Directeur de développement du projet TerrEcole,
Mesdames GREGOIRE, HAURY, LEDOUX, PIVRY, VERMEULEN, VILLEGER, Parents d'élèves élus,
Mesdames MILCENT et NICOLAS, ATSEM.

Excusé.e.s :

Madame LARGE, Inspectrice de l'Education nationale,
Monsieur GILET, Coordinateur du Territoire de l'Indrois,
Madame BIHAN-POUDEC, enseignante spécialisée à dominante pédagogique,
Monsieur DUVIVIER, Maire de la commune de Céré-la-Ronde,
Monsieur MEUNIER, Adjoint aux affaires scolaires, Mairie de Genillé.
Madame RICHER, Déléguée Départementale de l'Education Nationale,
Madame PEUF, parent d'élève élue,
Madame LAGRANGE, ATSEM.

1 - Approbation du compte-rendu du précédent conseil d'école

Le compte-rendu du précédent conseil des écoles est adopté à l'unanimité.

2 - Effectifs prévus à la rentrée de septembre 2023 :

2023-2024	RPI								
	maternelle				élémentaire				
	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
	7	12	12	20	22	17	12	19	17
	Maternelle = 51 (-6)				Elémentaire = 87 (+2)				
	Total RPI = 138 (-4)								

NB : des dossiers d'inscription et de départ sont encore en cours.

3 - Répartition des élèves dans les classes :

2023/2024	<u>GENILLE</u>						<u>CERE</u>
	TPS-PS	MS	GS	CP	CE1-CE2	CM2	CE2-CM1
	19 (7+12)	17 (12+5)	15	22	23 (17+6)	17	25 (6+19)
Total Genillé = 113						Total Céré =	25
Total RPI = 138							

4 – Approbation des listes de fournitures de rentrée

La liste des fournitures est approuvée à l'unanimité.

5 – Préparation des élections des délégué.e.s des parents d'élèves pour l'année 2023-2024 :

La proposition de supprimer le vote à l'urne dans les écoles et de ne maintenir que le vote par correspondance (par les cartables de l'élève ou par courrier postal) est adoptée à l'unanimité.

6 – Piscine

École de Genillé

Deux créneaux sont disponibles à la piscine Naturéo de Loches :

- du 18/09/2023 au 15/12/2023 (pour 1 classe de Genillé et 1 classe d'Orbigny ; mutualisation du car pour diminuer le coût du transport)
- du 02/04/2024 au 05/07/2024 (2 classes).

M. Herlory indique que le transport Genillé-Loches et retour ne sera pas pris en charge par TerrEcole car cela constitue une dépense courante.

M. Flaman précise que les seules possibilités sont Loches [aux créneaux indiqués] et Genillé, en juin et septembre seulement.

Pour **Mme Sigonnaud-Bastard**, si les séances ont lieu à la piscine de Genillé, l'école ne peut s'engager en raison du risque d'intempéries ou de canicule, de la présence d'un seul maître-nageur ce qui implique la présence obligatoire de parents agréés [il y a peu ou pas de candidats et une seule séance d'agrément par an].

M. Flaman : La piscine ouverte plus tôt et plus tard dans la saison coûte peut-être plus cher que le transport. Les enseignants doivent exprimer leur souhait [afin de commencer à y réfléchir].

M. Herlory : Est-ce que la prise en charge du transport pour la piscine imputerait la somme prévue pour les autres transports ?

M. Flaman : Oui. Il serait nécessaire de rééquilibrer l'enveloppe prévue.

Mme Robin : Qu'en est-il de l'idée de bassin mobile ?

M. Flaman : C'était une idée de la Région. En ce qui concerne la piscine, les créneaux réservés sont maintenus pour l'instant.

École de Céré-la-Ronde

M. Philippe : La classe se rend habituellement à la piscine de Montrichard au premier trimestre (le planning n'est pas encore établi).

M. Hardouin : La commune prend en charge le transport et le coût des séances. Il faudra préciser le jour et les horaires des séances.

7 – Projets de classes, de sorties

Interventions musique : habituellement, l'école de Genillé fait une demande d'intervention d'un étudiant auprès du CFMI.

M. Herlory : on peut proposer des interventions différentes auprès du CFMI avec prise en charge par TerrEcole.

Opération « Lire c'est partir » : 223 livres à 1 € ont été vendus.

Projet des classes maternelles :

- Le 3 juin : chorale
- Le 19 juin : les Usépiades des maternelles du territoire auront lieu à Nouans-les-Fontaines

Mme Rochette-Castel :

- Une rencontre avec le relais Petite Enfance aura lieu prochainement avec une animatrice pour une matinée « comme si c'était une matinée de classe » le JEUDI 6 JUILLET 2023.
- Le MARDI 4 JUILLET, sortie à Family Park pour la journée avec un grand nombre de parents accompagnateurs. Mme Rochette-Castel remercie l'APE pour l'aide financière exceptionnelle fournie et remercie la mairie pour le transport.
- Sortie à la caserne des pompiers de GENILLE le LUNDI 22 MAI : Mme Rochette-Castel remercie les pompiers qui ont fait visiter et vivre des moments inoubliables aux enfants en partageant leur engagement.

Mme Riolland :

Le 3 juillet sera organisée une sortie à la ferme pédagogique de la Duterie à Beaumont-Village. C'est un élevage de vaches laitières.

Mme Sigonnaud-Bastard :

Les GS travaillent actuellement sur le thème des châteaux forts à partir du livre de prix offert par la mairie de Genillé. Ils se rendront le 6 juillet à la cité royale de Loches pour une visite contée et un atelier de construction d'un château en argile.

Mme Frétault et Mme Robin :

Une croisière sur le Cher à bord du bateau la Bélandre près du château de Chenonceau puis visite de celui-ci.

Les enseignantes remercient pour leur aide et leur participation les parents accompagnateurs, l'APE ainsi que les communes.

Les CP ont fréquenté régulièrement la médiathèque.

Mme Robin : Une maman d'élève devrait intervenir prochainement dans la classe en tant que pompier.

Mme Frétault : La classe de CM2 s'est rendue à Maillé. La sortie a été financée par l'Association des Anciens Combattants.

Les CM2 visiteront le collège le 23/06.

Mme Habert :

Sortie le 13/06 à Angles-sur-l'Anglin :

- découverte d'un abri protégé, création d'un bijou préhistorique
- pique-nique puis visite de la forteresse

Prochainement, permis piéton et visite de l'école de Céré-la-Ronde le 06/07.

Anglais

M. Herlory : Le choix de l'intervenant est soumis au CoPil. Pour l'instant, c'est le coût qui bloque le choix. L'année scolaire prochaine, il n'y aurait plus d'intervenant sur les classes dans lesquelles il y a co-intervention professeur des écoles/professeurs de collège.

Le financement des intervenants doit être mesuré. En effet, il faut penser à la pérennisation du projet.

8 – Fête des écoles

- Organisation nécessaire des répétitions et du transport : l'ensemble de l'école de Genillé souhaiterait au moins une répétition.
- Le car-podium (6 x 8 m) est réservé par l'APE (voir si côtés et fond de scène).

M. Hardouin précise que le bus de la commune a une capacité de 28 à 29 enfants. M. Hardouin se charge d'établir un planning en suivant le schéma suivant :
début le matin par les élèves de Céré déposés à l'école avec des rotations incluant 30 min sur place (6 classes à transporter). Électricité disponible sur place. Une rallonge sera mise à disposition.

9 – Questions préparées : aucune.

Malgré cela, Mme Pivry intervient en rapportant les propos d'une mère d'élève qui dit que des situations de harcèlement ne sont pas traitées à l'école de Céré-la-Ronde.

M. Philippe répond, en substance, que le mot harcèlement est un terme juridique qu'il convient de ne pas employer hors de propos. Il précise que la personne à l'origine de ces dires est en conflit avec l'école de Céré-la-Ronde suite à un problème d'assurance : l'attestation « individuelle accident » n'a pas été fournie en temps utile par la famille malgré deux rappels. Par conséquent, l'élève concernée n'a pas été autorisée à participer à la sortie scolaire. Pour M. Philippe, ceci explique sans doute les allégations rapportées.

Séance levée à 20h25.

Secrétaire de séance et rédacteur : E. Philippe